

Des spécialistes sans diplôme

Directement à l'examen final

Par **Franziska Wettstein** et **Maurice Wörnhard**

↑ Illustration de **Silvia Bertolano**, Atelier de technique d'impression, Centre scolaire des industries artistiques CSIA, Lugano

Les adultes actifs professionnellement, mais sans diplôme correspondant, peuvent l'obtenir par la suite sans apprentissage, en se présentant directement à l'examen final. Les agent-e-s en information documentaire peuvent s'y préparer grâce à des cours proposés par l'École professionnelle gibb de Berne.

Il y a 15 ans, après sa maturité, Vera Probst a effectué un stage à la Bibliothèque centrale de Soleure. Depuis, elle y travaille à temps partiel à côté de ses projets de théâtre. Elle désirait toutefois faire reconnaître son expérience professionnelle et a donc suivi avec succès la procédure de qualification (PQ) comme agente en information documentaire. Les cours de l'École professionnelle gibb de Berne l'ont aidée à bien s'y préparer et à se sentir prête.

Une autre procédure de qualification

Les candidat-e-s qui, selon l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle, se présentent directement à la PQ ne suivent pas la même procédure que les autres apprenti-e-s. Les détails se trouvent dans les ordonnances relatives aux différents métiers. Dans tous les cas, la note d'expérience n'existe pas, puisque ces personnes n'effectuent pas d'apprentissage et ne passent donc pas d'examens semestriels. Les notes finales sont par conséquent déterminantes.

Cours préparatoire de la gibb

C'est là qu'intervient le cours préparatoire de la gibb, une offre unique pour le secteur de l'information documentaire. « Ces personnes disposent souvent d'un grand sa-

voir pratique », explique Bernhard Roten, qui enseigne dans le cadre de ce programme. « Chez nous, elles peuvent acquérir les bases théoriques et approfondir leurs connaissances. » Afin de se préparer de façon idéale à l'examen final, elles ont cours chaque vendredi pendant quatre semestres. Les candidat-e-s peuvent bien sûr aussi se préparer seul-e-s, mais beaucoup préfèrent étudier en groupe.

Un aperçu approfondi

Vera Probst confirme l'utilité de cette formation de rattrapage. « À travers mon expérience pratique, je connais les processus dans notre bibliothèque. Mais apprendre la théorie qui les sous-tend m'a permis de mieux les comprendre. » Dans le cadre de sa préparation à l'examen, elle a pu travailler également dans d'autres départements de la Bibliothèque centrale de Soleure. « J'ai ainsi eu un aperçu du fonctionnement global de la bibliothèque, de A à Z. »

Nouvelle procédure dès 2025

Avec l'application de la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle, la PQ pour les agent-e-s en information documentaire changera dès 2025. L'examen écrit sera supprimé, tandis que l'examen pratique se déroulera sous la forme d'un travail pratique individuel et non plus imposé. La HEFP accompagne l'organe responsable de la profession dans ce processus sur le plan méthodique et pédagogique.

- Franziska Wettstein, responsable de projet au Centre pour le développement des métiers, HEFP
- Maurice Wörnhard, responsable de projet au Centre pour le développement des métiers, HEFP